

ADMINISTRATION ET PUBLICITE

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec... \$ 1.00
 Cité de Québec et pays étrangers... 1.50
 Pour les Sociétaires de la Coopéra-
 tive Fédérée de Québec et de la
 Société des Jardiniers-Marachers... 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonce
 classifiée 3 sous du mot. Minimum 75 sous
 par insertion. Payable d'avance. Tarif en
 vigueur depuis le 1er octobre 1928.

Pour abonnements et annonces, écrire au
 "Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de
 la Couronne (Édifice Guillemette), Québec.
 Case postale 129.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
 37, DE LA COURONNE,
 QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
 de la Société des Jardiniers-Marachers et de la Société d'Industrie Laitière
 de la Province de Québec.

REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de
 la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-
 ciens et de praticiens agricoles, assistés
 de collaborateurs occasionnels et de corres-
 pondants de diverses institutions agricoles.
 Toute collaboration est sujette au contrôle
 du directeur.

La correspondance concernant la rédac-
 tion doit être adressée au Directeur du
 "Bulletin de la Ferme", Case postale 129,
 Québec.

Volume XVII—Henri Gagnon, Président.

QUÉBEC, le 13 JUN 1929

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 24

Pour l'Instruction agricole

Un traité d'Agriculture pour la Province
de Québec

Qu'on nous permette d'exprimer ici un regret qui, sans doute, doit être partagé par tous ceux qui ont à cœur la diffusion des connaissances agricoles dans notre province; c'est que nous soyons dépourvus de traités d'agriculture pouvant être adaptés à notre pays, ou mieux encore d'un traité d'agriculture québécois. Nous trouvons bien chez nos libraires des traités d'agriculture préparés à l'étranger, mais ces volumes se vendent cher, n'ont pas été écrits pour nous, et le plus souvent il nous faudra acheter un traité de cinq ou six volumes, dont trois ou quatre nous sont parfaitement inutiles.

Nous avons eu déjà quelques traités d'agriculture ayant pour auteurs des agronomes canadiens; mais ces livres ne se trouvent plus chez nos libraires. Impossible, par exemple, de se procurer les *Causeries agricoles*, le *Manuel du Cultivateur pratique*, de E.-A. Barnard, l'édition en a été depuis longtemps épuisée. Sans doute, ces livres ne sont plus à la page et vaudrait mieux publier un nouveau traité, tenant compte de toutes les découvertes modernes en agriculture. Qui entreprendra cette tâche utile, nécessaire? Ce traité, s'il se fait, devrait être répandu à profusion dans nos campagnes. Nos cultivateurs lisent plus aujourd'hui qu'autrefois, et ils pourraient y puiser des renseignements importants, des conseils utiles pour mieux réussir dans leurs travaux et sur les améliorations qu'il conviendrait d'entreprendre sur leurs fermes. Lorsqu'un cultivateur ne possède pas, au moins en principe, les notions élémentaires de l'agriculture, il ne fait que de mauvaise besogne et a peine à attacher les deux bouts; il conserve les vieux préjugés, il reste dans la routine, il ne profite pas des faits sanctionnés par une longue expérience, il n'évite pas les déceptions qui sont les conséquences des essais tentés sans discernement.

Sans doute, les collègues d'agriculture, les cours abrégés sont d'excellentes choses, mais l'instruction qu'ils distribuent auraient plus d'efficacité s'il y avait, dans chaque maison de cultivateur, un traité pour résumer les connaissances acquises et en faire profiter ceux qui n'ont pas l'avantage de suivre ces cours.

Ce traité, que nous voudrions aussi complet que possible, pourrait être donné en prix dans nos expositions, par nos sociétés d'agriculture. Ce serait un excellent moyen de diffuser les connaissances agricoles et de promouvoir le goût de la lecture chez les cultivateurs.

Nous n'ignorons pas que les ministères de l'agriculture, fédéral et provincial, et les fermes de démonstration publient de temps à autre des bulletins sur différents sujets, mais ces bulletins ne contiennent toujours qu'un enseignement nécessairement incomplet, fragmentaire. Et puis, faut-il le dire, ils ne sont pas assez lus, tandis que, nous en avons la conviction, un traité d'agriculture canadienne, moderne et illustré, serait consulté par tous ceux qui veulent progresser. Sans doute, il ne faut pas toujours ajouter une foi aveugle à tout ce qui peut se trouver dans un traité d'agriculture, mais il n'y a aucun doute que les livres de ce genre aident au progrès et conduisent souvent au succès. On puise dans ces livres des idées saines et logiques, des principes certains, des résultats positifs dus à une longue expérience et à de précieuses recherches. Si chaque cultivateur avait sa petite bibliothèque agricole, nous verrions les assolements améliorés, l'outillage se perfectionner, les fermes prospérer davantage et donner de plus abondants profits.

Nous ne manquons pas d'hommes compétents, capables de préparer un tel traité. Qu'on leur facilite la tâche, en leur donnant l'encouragement nécessaire.

Un Grand Congrès de Colonisation
à RimouskiLe Clergé et l'Etat se donnent la main pour déve-
lopper la Colonisation et l'Agriculture

Trois séances bien remplies ont constitué les activités du grand congrès de Colonisation de Rimouski. Comme toutes les réunions de nos cultivateurs, ce congrès a commencé au pied de l'autel. Sa Grandeur Mgr Courchesne a prononcé un solide et magnifique sermon. D'éloquents discours ont été prononcés par les honorables MM. Laferté, Perreault et Ouellet, MM. les abbés Bergeron et Lebel, M. Léo Brown, etc. L'espace à notre disposition ne nous permet point de citer des textes. Nous devons nous contenter de donner un bref résumé du discours de Mgr Courchesne et de celui de M. Laferté.

L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI

Monseigneur Courchesne a donné aux congressistes toute une gerbe de conseils pratiques. Il rappelle que la Société de Colonisation s'est proposée dès son origine de tenir en éveil l'idée qu'il faut coloniser.

Voilà un des motifs du présent congrès. "Je suis heureux, dit Monseigneur, de féliciter les représentants du gouvernement de la sympathie qu'ils témoignent à l'égard de notre société".

"Travailler pour la colonisation, c'est s'efforcer de garder jeune la figure de la patrie. Cela relève de la piété qui est une forme de la justice; nous appartenons à une patrie et en fils respectueux, nous devons reconnaître des obligations envers le corps et l'âme de la patrie.

"Ce corps de la patrie est formé de ses richesses naturelles, de son sol. Or, ce sol doit être le plus productif possible. Il faut arracher à la savane ce qu'on peut lui disputer au lieu d'aller demander son pain sous d'autres cieux".

Ici Sa Grandeur parle de l'émigration des nôtres aux États-Unis. C'est un courant qu'il faut arrêter et nous avons le devoir d'y travailler. La colonisation offre un champ d'action pour tous nos bras.

Au reste, c'est une nécessité nationale. L'agriculture maintient l'équilibre économique, mais la colonisation est mère de l'agriculture. Mgr l'Évêque met aussi en garde contre l'émigration des nôtres vers les centres industriels. Il importe de garder notre capital humain et de le garder en santé. Or, il est avéré de dire que nos familles se conservent en moins bonne santé dans les centres urbains que dans nos campagnes, surtout quand elles sont faites pour le grand air.

Au surplus, l'Église s'occupe de colonisation, parce qu'elle y voit un moyen de conserver nos forces morales. Elles s'alimentent dans nos mœurs campagnardes, nos traditions ancestrales, le culte du passé, etc.

La ville et les pays voisins n'ont pas besoin de nos fils de cultivateurs, gardons-les donc sur nos terres, et si elles ne suffisent pas, défrichons-en d'autres. Ainsi nous contribuerons à augmenter l'actif matériel et moral de la patrie.



S. G. MGR COURCHESNE, évêque de Rimouski, qui a fait un vibrant appel en faveur de la colonisation.

L'HONORABLE M. LAFERTÉ

Si j'avais choisi moi-même un ministère, dit M. Laferté, j'aurais opté pour celui que mon chef m'a confié. C'est à la colonisation qu'on a le sentiment de collaborer vraiment à l'œuvre nationale. Je me sentirais bien faible en face de la tâche que j'ai acceptée si je ne pouvais compter sur les conseils d'hommes éclairés comme mon ancien professeur de rhétorique, S. G. Mgr Courchesne.

Un devoir m'imcombe, je le sens bien. Par la colonisation il faut que notre race continue de tracer son sillon, de jeter sa semence, de dresser ses clochers. Voilà pourquoi je m'efforcerai de suivre les traces de mon prédécesseur.

Et l'orateur rappelle à grands traits l'œuvre accomplie par l'hon. Perreault. Puis il insiste sur quelques problèmes qui se posent à l'heure actuelle au ministère de la Colonisation.

Devons-nous, se demande l'hon. Laferté, devons-nous travailler au rapatriement des nôtres partis depuis quelques années et qui ont peut-être oublié leurs anciennes habitudes de vivre? Ou gardons-nous plutôt notre argent pour établir ceux de vos fils qui sont désireux de faire reculer la forêt afin d'agrandir le bien paternel? Voilà une question parmi bien d'autres qui sollicite toute votre attention et sur laquelle je vous prie de réfléchir.

M. Laferté étudie d'autres problèmes et termine en assurant le colon de sa sym-

(Suite à la page 537)

13

13

13